

Forums pour l'entourage

# Tutelle imposée

Par michel75 Posté le 20/05/2026 à 13h20

Bonjour,

Je découvre ce forum et c'est donc mon premier message.

Depuis des années (plus de 15 ans), un proche est addict aux jeux. Il a tout fait, salles clandestines, jeux en ligne, casino quand il le peut....

Cette addiction a eu pour conséquence :

- la perte de toutes ses économies
- a provoqué son licenciement
- a fait de lui désormais une personne sans logement
- il n'a même plus de quoi s'acheter à manger
- il a accumulé des dettes énormes auprès notamment des impôts
- il refuse de rechercher du travail car il sait que les impôts feront des saisies sur salaire
- il nous a menacé
- il nous a volé
- il a fait des escroqueries

Il est par ailleurs malade et ne peut même plus se soigner du fait de sa situation.

Nous avons essayé à plusieurs reprises de l'aider mais toujours sans succès.

Désormais seule la tutelle contrainte semble pouvoir le sauver sachant qu'il va probablement s'y opposer.

Savez vous comment faire, avez vous des conseils ? Nous sommes vraiment désespérés.

Merci à tous et bon courage dans vos luttes respectives.

## 1 réponse

---

Moderateur - 20/05/2026 à 13h43

Bonjour Michel75,

Nous avons rédigé un article sur le sujet des protections juridiques :

<https://www.joueurs-info-service....l-accompagnement-social-et-juridique>

En gros il faut que vous vous adressiez au tribunal dont vous dépendez ou dont cette personne dépend pour pouvoir faire cette démarche.

Cordialement,

le modérateur.